



Fonds Social - 3ème trimestre

publié le 06/04/2018

Madame, Monsieur,

Afin de vous aider financièrement pour le paiement de la cantine ou les voyages scolaires... il vous est possible de constituer un dossier de Fonds Social.

Le dossier est disponible au secrétariat du collège et sera à remettre avec tous les justificatifs pour le mercredi 25 avril 2018 dernier délai.

Cordialement



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.